

INTERNATIONAL SEMINAR  
LEIDEN, 15 - 19 DECEMBER 1975

ASIAN TRADING MINORITIES IN TROPICAL AFRICA

Minorités immigrées en Afrique francophone.

paper presented by:

J. BINET

Minorités immigrées en Afrique francophone.

paper presented by:

J. BINET

NOT TO BE QUOTED WITHOUT THE CONSENT OF THE AUTHOR



## MINORITES IMMIGREES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Dans la plupart des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la simple lecture des journaux montre que l'existence de commerçants immigrés pose des problèmes. Tantôt les chefs d'Etat se placent sur le terrain politique, comme Sekou Toure dans un important discours du 29 octobre 1972 où il analyse le comportement de 3 hommes d'affaires "libano-syriens" qui, après avoir été des soutiens du R.D.A. auraient sapé les réalisations guinéennes par des spéculations illégales. "Si l'agriculture guinéenne n'a pas décollé jusqu' ici, alors que la Guinée possède avec 3000 tracteurs et 4500 charrues le plus grand nombre d'engins agricoles de l'Afrique de l'ouest, les causes en sont les sorties frauduleuses de marchandises". L'influence des étrangers est dénoncée pour expliquer des échecs. Ailleurs c'est sous un angle purement économique que se placent les leaders. "Le 6 février 1973, écrit jeune Afrique, le commandant Kerekou sommat les communautés libanaise, syrienne, pakistanaise et indienne de présenter dans un délai d'un mois des projets d'investissements dignes de ce nom au lieu de monopoliser le petit commerce au détriment des nationaux et de détériorer les records de transferts clandestins de capitaux...". Au Congo, le 11 août 1973, le même journal indique que "la quasi totalité du commerce est entre les mains des étrangers. Les 20 % du commerce non contrôlé par des Français sont presque entièrement aux mains des Portugais; suivent immédiatement Maliens, Sénégalais, Guinéens, Nigériens, Dahoméens, Togolais". Et en 1975, un communiqué du gouvernement est adressé en forme de "dernier appel aux commerçants de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique de l'Est, au cas où ces commerçants continueraient à faire des stocks, le parti congolais du travail sévirait très sévèrement". Au Gabon, des restrictions d'activité ont été imposées et en mars 1975, il fallut que "le président Bongo autorise à nouveau nos frères commerçants étrangers africains à acheter des produits aux agriculteurs gabonais".

Les commerçants immigrés dont il s'agit dans ces citations ne sont pas des ressortissants de l'ancienne puissance colonisatrice, ni même des représentants du "capitalisme international" lié à l'économie occidentale. On croit trop souvent expliquer tout en Afrique Noire "en mettant au compte de l'Oc-

cident une responsabilité générale. En parlant de colonialisme, de néo-colonialisme, d'exploitation capitaliste, d'impérialisme culturel - voire économique - on croit avoir trouvé les causes de tout. Les choses sont plus compliquées. Dans le cas des commerçants immigrés en particulier, il y a des immigrés d'origine asiatique (libanais, syriens), des immigrés d'origine européenne (grecs ou portugais), des immigrés d'origine africaine (maghrébins ou maliens..).

Préciser l'objet d'étude n'est pas sans intérêt. Les employés de commerce, salariés de grosses sociétés, appliquent à leur métier des règles comptables de gestion; ils sont encadrés par une organisation de direction et de contrôle. Ils doivent prévoir à lointaine échéance. Les commerçants "en nom personnel" sont liés plus étroitement à leur négoce qui est souvent leur création. Les facteurs personnels, relations, information ou intuition, sont plus importants pour eux que bien des connaissances techniques...

L'opposition entre société de capitaux et entreprise personnelle traduit souvent sur le plan juridique cette différence.

Nous n'étudierons pas ici les commerçants immigrés venus d'Etats voisins. Nous n'étudierons pas non plus ceux qui viennent des anciennes métropoles ou des états d'Europe occidentale. En effet ils sont intégrés dans le monde du commerce international soit comme grossistes, soit comme salariés, soit comme détaillants de produits très spécialisés destinés à une clientèle particulière de niveau de vie et de statut européen.

Il y eut jadis de très petits commerçants français vendant des marchandises diverses, achetant des produits de toutes sortes dans des villages éloignés. Au Sénégal, jusqu'en 1960, un certain nombre d'Ariégeois ont ainsi fait fortune. Rien, dans leur niveau de vue, dans leurs techniques, dans le volume de leurs entreprises ne permettait de les distinguer à priori des libanais. Mais cette catégorie sociale de petits colons a disparu. Soit que la réussite leur ait permis de faire une ascension sociale, soit qu'un modeste succès leur ait suffi, soit que les concurrents sénégalais ou libanais les aient éliminés et contraints à vendre et à devenir employés de grosses maisons. Cette catégorie n'est pas renouvelée: la démographie française n'incitait guère à migrer. D'ailleurs l'élévation générale du niveau de vie en France

ne poussait pas à chercher l'aventure. En Afrique Noire, la politique coloniale ne voyait pas d'un oeil particulièrement favorable le départ d'hommes sans moyens, sans contrat de travail, sans domicile.

Après une description des commerçants immigrés, nous chercherons les causes puis les conséquences de ces mouvements.

## I - LES COMMERCANTS IMMIGRES

Un examen de la fonction commerciale s'impose. Jusqu'aux indépendances, acheter des produits locaux, vendre des marchandises importées ou locales étaient souvent confondus dans les mêmes mains. Ce n'est donc point sur cette base que l'on peut esquisser une classification. Distinguer les commerçants selon le lieu d'exercice de leur profession est plus intéressant. A côté d'un commerce sédentaire, en boutique, il y a le commerce ambulante des marchands forains ou des colporteurs. Souvent il y a des différences d'échelle qui se traduisent par des hiérarchies ou des liens de subordination. Le colporteur est le plus modeste, le boutiquier le plus important. Cela correspond-t-il à une spécialisation ethnique? La logique le voudrait: l'autochtone connaissant les gens et les usages semble particulièrement armé pour le commerce dans les villages et le colportage, l'étranger africain pour les marchés où des ethnies diverses se rassemblent, l'étranger asiatique ou européen, pour les boutiques urbaines où le droit écrit s'applique, où les mouvements financiers exigent une certaine connaissance des calculs bancaires. En réalité, le clivage fonctionnel ne joue pas. Certaines ethnies (Dioulas à l'ouest, Haoussas à l'est) se spécialisent dans le colportage. Mais dans le passé, les libanais ont souvent débuté en exerçant ce métier. Il faut donc se souvenir que les spécialisations restent très contingentes.

Dans l'Afrique de l'ouest, les libanais ne sont pas des nouveaux venus. Dès 1880, ils sont suffisamment nombreux à Freetown pour y susciter des jalousies. Très vite ils s'engagent vers l'intérieur: à Kayes en 1915 ils sont déjà 5.

Les pionniers qui ont débuté en ce temps connaissent des conditions de vie très pénibles. Colporteurs, ils vendent des bijoux fantaisie ou des tissus. Boutiquiers, ils vivent dans une médiocre case de paille, couchant sur leur comptoir. Leur niveau de vie, selon toutes les descriptions, est analogue à

celui des autochtones. Dès qu'ils le peuvent, ils font venir leur famille et des compatriotes formant ainsi un réseau commercial de plus en plus cohérent. Avec le succès, leurs entreprises se transforment, se développant de boutiques en succursales et se diversifiant, des tissus à l'hôtellerie ou à l'alimentation. Les investissements immobiliers sont importants. Certains s'orienteront vers des industries alimentaires, créeront des ateliers de confection, des entreprises de transport. Dès 1938, une étude sur "l'immigration libano-syrienne dans la vie de l'A.O.F." note que "sur une population totale de 5792 personnes comprenant 2843 nous pouvons évaluer le nombre des patentés à 75% de la population masculine dont 67% (1904) commerçants proprement dit et 8% (228) des autres patentés, restaurateurs, coiffeurs, tailleurs, garagistes, etc..., le reliquat de 25%, soit 711, étant constitué par des employés de commerce". 1/

Le volume des affaires traitées est modeste pour chaque entreprise. En 1938, "l'importance du mouvement commercial est assez irrégulière, toutefois on peut estimer que le roulement d'affaires des commerçants libano-syriens (ventes de marchandises et achats de produits) porterait annuellement sur environ 223.000 francs.

D'autre part, le montant des propriétés immobilières libano-syriennes en A.O.F. serait approximativement de 62 M." 2/

En 1960, Elie Safa propose les chiffres suivants:  
Les émigrés libanais posséderaient:

-30% des immeubles à Dakar, dont 80% du moyen du petit commerce, 20% des établissements et 5% du volume d'affaires du commerce de gros.

- plus de 50% des maisons d'habitation et plus de 95% des maisons de commerce de l'intérieur du Sénégal.

-plus de 25% des maisons d'habitation et plus de 90% des maisons de commerce de Conakry ainsi que plus de 70% des maisons d'habitation et plus de 90% des maisons de commerce de l'intérieur de la Guinée - les propriétés gouvernementales mises à part.

- plus de 25% des maisons d'habitation et plus de 75% des maisons de commerce de Sierra Leone.

- plus de 30% des maisons d'habitation et plus de 70% des maisons de commerce de Lagos ainsi que plus de 15% des immeubles à l'intérieur du Nigéria.

- plus de 5% des maisons d'habitation à Abidjan et plus

1/ J.G. Desbordes. Immigration libano syrienne dans la ne de A.O.F. p. 176- 2/ Desbordes p.27

3/ E. Safa. l'emigration libanaise. Université St. Joseph, 1960

de 60% des maisons de commerce d'Abidjan et Grand Bassam, plus de 50% des maisons d'habitation et plus de 90% des maisons de commerce de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

La plupart des immeubles de Bamako

plus de 70% des immeubles de l'intérieur de la Guinée Bissao.

Ils comptent fort peu d'industriels, peu d'agriculteurs

(854 ha en Guinée). L'AGRICULTURE EN GUINÉE BISSAO

Ces chiffres mériteraient cependant d'être scrutés de plus

près. En effet, il s'agit à coup sûr des immeubles bâtis soumis

au droit écrit (immatriculation...). Le total de référence inclut

certainement tous les immeubles "européens" mais comprend-t-il

les maisons appartenant à des africains régies par le droit fon-

cier traditionnel ou par le droit foncier "reconnu" et inscrit

selon les procédures prévues pour les autochtones.

Cette population que l'on appelle généralement libano-

syrienne est dans la très grande majorité des cas libanaise. Faute

de chiffres récents, on peut espérer que les chiffres anciens

(1938) donnent encore des indications sur les régions d'origine

des immigrants.

"Depuis 1921, le nombre total des libano-syriens adultes

ayant séjourné sur le territoire de l'A.O.F. s'élève à 7719 indi-

vidus comprenant 5605 hommes de plus de 15 ans et 2114 femmes de

plus de 15 ans.

Nous avons relevé

6872 libanais : 5036 hommes et 1835 femmes

502 syriens : 384 hommes et 118 femmes

192 libano-syriens nés en A.O.F. : 111 hommes et 81 femmes

154 libano-syriens nés à l'étranger : 74 hommes et 80 femmes

On peut tirer de cette notation diverses conclusions.

L'auteur donne pour l'année 1938 le chiffre total de 5792 personnes.

Le nombre total de gens venus en A.O.F. depuis 1921 étant de 7719,

il faut souligner la stabilité du groupe, puisque le taux de

renouvellement est seulement de 1927 sujets pour 17 ans soit

0,02% par an.

Pourtant, le Sex-Ratio fortement perturbé montre bien qu'il

s'agit d'une population de migrants, encore insuffisamment fixée

au pays. Le nombre de sujets nés sur place est faible.

Parmi les sujets nés à l'étranger, hors des états du Levant,

il faut souligner que 164 hommes et 63 femmes viennent de pays

africains (Sierra Leone, Nigéria, Gambie).

Cela prouve que les liens familiaux dépassant les frontières de l'époque. La présence de 125 hommes et 35 femmes nés en Amérique (Brésil et Argentine surtout) est peut-être plus intéressante car elle laisse présager des courants d'influences inattendues.

La répartition par district d'origine 1/ montre l'influence prépondérante à l'époque de Beit Chebab :

|             | DAKAR |    | SENEGAL |    | GUINEE |     | SOUDAN |    | COTE D'IVOIRE |    | DAHOMY |   |
|-------------|-------|----|---------|----|--------|-----|--------|----|---------------|----|--------|---|
|             | H     | F  | H       | F  | H      | F   | H      | F  | H             | F  | H      | F |
| BEIT CHEBAB | 7     | 1  | 94      | 52 | 246    | 163 | 104    | 49 | 24            | 10 |        |   |
| SOUR        | 113   | 68 | 116     | 44 | 109    | 56  | 2      | 1  | 27            | 6  |        |   |
| BEYROUTH    | 91    | 57 | 147     | 44 | 28     | 24  | 17     | 9  | 21            | 3  | 1      | 1 |
| CABELIAS    | 10    | 1  | 207     | 61 |        |     | 3      |    | 4             | 1  |        |   |
| NABATIEN    | 67    | 15 | 64      | 9  | 5      | 2   |        |    | 23            | 3  |        |   |

Total Syro-

|                  |     |      |     |     |     |    |
|------------------|-----|------|-----|-----|-----|----|
| libanais adultes | 762 | 1908 | 897 | 271 | 218 | 26 |
|------------------|-----|------|-----|-----|-----|----|

La répartition dans les diverses "colonies" de l'époque montre que les facteurs historiques ou géographiques ont plus de poids que les facteurs économiques. Bien qu'elle fut déjà la plus riche, la Côte d'Ivoire n'a qu'une population libanaise très faible, bien inférieure à celle du Sénégal, de la Guinée et même du Soudan (Mali). Et pourtant le Soudan est un pays pauvre. Le commerce, lié à des produits de consommation locale n'est guère ouvert sur le monde extérieur. Surtout, une économie d'échanges bien antérieure à la colonisation a permis à des ethnies (Sarakolés, Dioolas) de se spécialiser dans le négoce. Malgré ces conditions défavorables notables, libanais ou syriens forment un groupe deux fois plus nombreux qu'en Côte d'Ivoire, pays déjà riche de produits exportables, consommateur de marchandises importées, où les autochtones ne manifestent pas pour le commerce un grand intérêt. Le faible chiffre du Dahomey s'explique à la fois par la distance, par la concurrence des populations locales.

Aucun chiffre précis ne peut être avancé pour la période actuelle. Elie Safa (1960) fait état sous toutes réserves des chiffres suivants :

1/ Desbordes.op.cit. p.35

Le nombre de libanais d'Afrique, qui atteint actuellement 70000 personnes environ, est réparti approximativement comme suit:

|               |       |               |      |           |     |
|---------------|-------|---------------|------|-----------|-----|
| EGYPTE        | 30000 | COTE D'IVOIRE | 2000 | ETHIOPIE  | 550 |
| SENEGAL       | 10000 | SOUDAN        | 1600 | AFR. NORD | 400 |
| NIGERIA       | 6200  | MALI          | 1300 | AFR. EQU; | 300 |
| UNION S. AFR; | 6000  | GUINEE (B)    | 1100 | TOGO      | 200 |
| GUINEE        | 3000  | GAMBIE        | 700  | NIGER     | 150 |
| SIERRA LEONE  | 3000  | LIBERIA       | 600  | CAMEROUN  | 150 |
| GHANA         | 2300  |               |      |           |     |

Ces chiffres correspondaient-ils à la réalité? En 1968, Assane Seck dans "Dakar" (documentation française 06.07.68) avance pour la seule capitale le chiffre de 9900 tiré de l'enquête 1961.

Depuis cette époque, des changements importants ont bouleversé la carte. Au Sénégal, si le commerce libanais de Dakar conserve son dynamisme, celui des agglomérations provinciales et de la brousse s'est transformé. L'achat des arachides par un organisme gouvernemental modifie profondément les données économiques en réduisant de 50% le chiffre d'affaire des commerçants. En Guinée, au Mali, les difficultés d'approvisionnement, la situation monétaire, et une certaine atmosphère de méfiance expliquent des départs. En Côte d'Ivoire, par contre, le nombre de Libanais, Syriens ou Egyptiens etc... a beaucoup augmenté. Il est probable que le même phénomène s'est produit au Dahomey, puisque la présence de ce groupe motivait une intervention gouvernementale citée ci-dessus. Enfin au Gabon une colonie de plus de 1000 personnes, groupée uniquement dans les villes de Libreville et Port-Gentil s'est créée depuis moins de 10 ans. "Leur nombre, écrit un correspondant, s'accroît régulièrement. Le contre coup des mesures discriminatoires prises à leur égard dans d'autres pays ne se font pas sentir par une accélération de leur immigration. Par contre, les événements du Liban agissent sur ce processus...". 1/ Presque partout, les Libanais ont pris une part dominante dans des commerces liés à l'alimentation, mais à l'alimentation de type européen, légumes, conserves.... Ils ont également conquis

1/ Cl. Bovet

restauration et hôtellerie et ont pris une part importante dans les industries alimentaires.

Tous ces secteurs, on le voit, sont liés à une clientèle ayant un mode de vie européen. Gênés lorsque des coopératives étatiques leur enlèvent l'achat des produits du crû, contraints de se replier vers les villes principales, les Libanais pourront-ils survivre au départ des Européens? La croissance d'une catégorie sociale au départ ayant un niveau de vie semblable à celui des Européens leur permettra-t-elle de retrouver la clientèle dont ils ont besoin?

Avec le développement économique et les investissements industriels, le Gabon, pour prendre cet exemple, a vu croître sa population étrangère. Si le nombre des Français reste à peu près stable, d'autres nationalités prennent une importance imprévisible: pour le chemin de fer, 200 travailleurs qualifiés ont été recrutés dont 100 Camerounnais, 56 Pakistanais, 20 Sénégalais, 24 Equato-Guinées. Parmi ces Pakistanais, combien se fixeront définitivement au Gabon, combien se tourneront vers le commerce à l'expiration de leur premier contrat?

Indiens et Pakistanais posent un problème difficile. En effet, avant les indépendances, aucun représentant de ces pays ne vivait dans les états d'Afrique française - sauf quelques fonctionnaires originaires des "Etablissements français de l'Inde". Nombreux en Afrique orientale, les Indiens avaient fondé quelques établissements dans l'est du Congo belge. Depuis cette époque, les statistiques ne fournissent pas de précisions satisfaisantes. Mais l'expérience du terrain montre la naissance d'un courant migratoire. Déjà, au Dahomey, le gouvernement Kerekou mettait les Indiens comme les Libanais en demeure de présenter un plan d'investissements: une société daho-libanaise au Capital de 50 Millions cfa fut mise sur pied et une société d'investissements daho-indienne est en instance de lancement - compte non tenu des industries créés par des capitaux individuels. En Côte d'Ivoire, le centre commercial Nour el Hayat (bureaux, boutiques, logements...)

.../...

a été inauguré au passage de l'Agha Khan et la presse l'a présenté comme une réalisation des capitaux ismaéliens. On peut en conclure qu'il y a une immigration pakistanaise ou indienne - phénomène totalement nouveau et inconnu jusqu'à présent.

Qui sont ces Indio-Pakistanaïsi? Viennent-ils de l'Afrique orientale où les conditions politiques ne leur sont pas favorables. Viennent-ils directement du sous continent - quelles voies, quelles propagandes les ont atteint? Pour le Zaïre, on peut penser que la présence de militaires de cette origine parmi les troupes de l'O.N.U. a diffusé une connaissance de ce pays et entraîné une migration.

Tout cela reste hypothétique et montre seulement combien est fragmentaire notre connaissance africaine - même face à des phénomènes urbains.

En Afrique centrale, les groupes portugais jouent un rôle économique important. Déjà à Dakar, les familles de langue portugaise sont relativement nombreuses. Venue des îles du Cap Vert, cette communauté exerce des métiers artisanaux divers (de coiffeur à maçon) mais ne s'est pas particulièrement orientée vers le commerce. Au Congo, au Zaïre ou en R.C.A. il en est autrement. Des Portugais, originaires le plus souvent d'Europe, ont créé des entreprises commerciales en partant de fort modestes boutiques villageoises en chaume ou en terre battue. La chance aidant certains ont maintenant de véritables "grands magasins". Les ressentiments liés à la guerre coloniale au Mozambique ou en Angola ne semblent pas avoir été à l'origine d'expulsions ou d'expropriations systématiques. Mais les mesures de "congolisation" ou de "zaïrisation" ont été durement ressenties par beaucoup. Dans une étude qui date déjà de 1963, Vennetier citait le chiffre de 444 Portugais pour le moyen-Congo - dont la concentration urbaine est évidente: 249 à Pointe Noire, 84 à Brazzaville, 37 à Dolisie. Commerçants de détail, ils sont en quelque sorte intermédiaires entre l'économie mondiale et l'économie locale - entre le monde blanc et le monde noir.

Au Cameroun, les Grecs ont souvent joué ce rôle. Débutant dans des conditions moins difficiles que les premiers Libanais colporteurs de l'Afrique de l'ouest,

ils arrivèrent souvent comme salariés des grandes maisons de commerce anglaises. Puis ils fondèrent leurs propres affaires commerciales (import-export, commerce de détail) mais aussi plantation, ateliers de petites industries... Le Zaïre, surtout dans ses provinces orientales, a reçu aussi un certain contingent de migrants d'origine hellénique. Les chiffres sont modestes - sur un total de 84 054 citoyens grecs ayant émigré en 1962, le Zaïre en reçoit 327 et le reste de l'Afrique 265 (soit beaucoup moins que la France (1023) ou la Suisse (1649). Mais ce chiffre, relatif à une année, ne donne guère d'indications sur les grecs d'outre-mer. Comprend-t-il les personnes reparties après un congé ou se limite-t-il aux départs quasi définitifs...

L'origine provinciale de ces immigrés n'est pas indiquée clairement. Athènes, les îles Ioniennes, les îles de l'Égée fournissent le contingent principal des migrants allant ailleurs qu'en Amérique du Nord, en Australie ou en Europe occidentale. On peut donc supposer que les Hellènes d'Afrique sont originaires de ces régions. Cela serait conforme à la tradition maritime de ces îles et au mouvement de concentration des insulaires vers Athènes (cf. Kolodny Les îles de la Grèce) que les géographes ont décelé.

L'installation dans l'est du Zaïre d'un certain nombre de Cypriotes grecs ne fait que confirmer ces impressions. Planteurs ou commerçants, ces communautés ont été éprouvées par les années difficiles de 1962.

Très imprécise pour la situation présente, la description qui précède laisse planer de graves incertitudes pour l'évolution des choses. En effet, des groupes entiers sont vraisemblablement oubliés. Dans certaines villes, les Maghrebins ont certainement une influence commerciale. A Dakar, les commerçants marocains offrent toutes sortes de produits d'artisanat (cuirs, poteries, cuivres). Se limiteront-ils au rôle de marchands de curiosités ou seront-ils les commis voyageurs de la culture islamique? Des

.../...

Tunisiens se préoccupent du marché de l'Afrique noire: en 1973, d'après une dépêche de l' A.F.P., "le gouverneur de la région de Beja a donné le signal du départ de la 4ème caravane saharienne organisée par la société tunisienne de Banque...".

Dans toutes ces villes comptant quelque population européenne les restaurants chinois ou vietnamiens prospèrent. Au delà de la gastronomie, ces immigrants s'intéresseront-ils à d'autres activités, se fixeront-ils dans le pays?

## I - CAUSES DES MIGRATIONS COMMERCIALES

Il est bien évident que de telles migrations sont liées à une certaine situation démographique et économique des pays émetteurs: population nombreuse, régions pauvres, accoutumance à la migration. Dans de nombreux cas, les migrants jouissent dans leur pays d'origine d'un prestige particulier, si bien qu'aux bénéfices financiers de leur travail s'ajoute la gloire d'avoir parcouru le monde. La migration est une sorte de rite d'épreuve sans laquelle un homme n'est pas complet. Telle était la coutume du "Tour de France" dans le compagnonnage du siècle passé. Tel était peut-être le colportage pour un certain nombre de peuples d'Afrique aux environs des frontières Gabon-Congo.

La France a connu des migration de ce genre. Les Ariégeois ont, nous l'avons dit, constitué une catégorie importante du commerce de détail au Sénégal. L'exemple des "Barcelonnettes" du Mexique est plus célèbre. Les migrants de cette région des Alpes avaient réussi, jusqu'à ces dernières années, à s'implanter solidement et à créer de fructueuses entreprises.

Il n'est pas rare que de tels mouvements soient nés parmi des populations minoritaires persucutées dans leur pays d'origine.

Ce fut le cas des Libanais maronites du temps de l'empire Turc, ce fut le cas pour les Chiïtes ou les Druzes... Ce trait n'est pas sans conséquence sur le comportement des hommes.

.../...

La supériorité du niveau culturel n'est pas indispensable pour une migration commerciale. Le phénomène inverse peut très bien se rencontrer. En France, par exemple, des Algériens ont exercé un commerce ambulante qui n'était pas négligeable (marchands de tapis, etc....) de 1918 à 1940. Actuellement, des colporteurs maliens vendent sur tous les marchés la bibeloterie des objets artisanaux supposés africains. Dans certains cas, la minorité commerçante se spécialise dans un certain article: pour prendre l'exemple de la France, les Espagnols des Baléares ont conquis le commerce des fruits - en particulier à la faveur de la diffusion des bananes et des oranges...

Sans invoquer une meilleure adaptation culturelle d'ordre général, on songe souvent à une aptitude particulière pour le commerce. Certains peuples seraient "commerçants" et d'autres non. Les choses sont peut-être différentes. En effet, beaucoup de régions d'Afrique vivaient traditionnellement dans un système d'autoconsommation où les échanges sont quasi inexistant. L'existence de contrats ritualisés vient confirmer cette hypothèse: des échanges économiques sont liés à des fêtes, à des rencontres sociales, à des rites de mariage ou de funérailles. N'est-ce-pas justement la preuve que l'économie d'échange pure et simple n'a pas trouvé à se faire jour. Il y a de vastes zones où les marchés n'existent que comme une création coloniale. Il y a des cérémonies semblables aux "potlaches" des américanistes. Si des échanges cérémoniels et agonistique ont ainsi trouvé leur expression, n'est-ce-pas la preuve de l'absence d'autres modes d'échanges?

Il semble donc bien que certaines cultures africaines n'étaient pas prêtes à recevoir l'idée d'échanges onéreux et les institutions qui y sont liées. Dans les pays qu'elles dominent, le commerce est absent, et nul autochtone ne s'oriente spontanément vers cette profession. La place est donc libre pour des immigrants.

.../...

Même si les commerçants existent, et sont des personnages prévus par la culture traditionnelle, leur rôle et la poussée de l'esprit commercial trouvent malaisément place dans les civilisations africaines.

Celles-ci en effet sont pleines de réticences devant la richesse individuelle. La Famille patriarcale - fondement de la société négro-africaine s'accommode d'une mise en commun des richesses, d'une constante égalisation des conditions de vie. Elle n'est pas très favorable à l'instabilité des marchands forains, à l'appétit d'enrichissement personnel des boutiquiers... Le commerçant immigré vient remplir un rôle qui n'est guère prévu dans les sociétés traditionnelles. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des Africains quittent villages et familles et aillent au loin remplir ce rôle que leur propre société ne prévoit pas pour ses membres. A "l'étranger" ils sont à l'aise pour tenir cette fonction, loin de la famille parasite, des jalousies, des contraintes de la tradition.

.../...

### CONSEQUENCES

Un phénomène aussi important que l'implantation de milliers d'immigrants et leur installation à des postes de commande de la vie économique ne peut manquer d'avoir des conséquences énormes, tant pour les immigrés eux-mêmes et leur pays d'origine, que pour les communautés parmi lesquelles ils vont s'établir. Pour ordonner la réflexion à ce sujet, nous prendrons successivement trois points de vue: les cultures en présence, l'aspect politique puis l'aspect économique des choses.

Les migrants, nous l'avons remarqué, appartiennent souvent à des groupes qui sont minoritaires dans leur propre pays. On peut donc supposer qu'ils n'arrivent pas avec un dynamisme culturel très grand. Même s'ils ne dissimulent pas leur religion, leurs façons de faire et de penser, ils seront discrets et susceptibles d'adopter des manières nouvelles plutôt que de propager les leurs. C'est ainsi que l'église orthodoxe grecque n'a pas entrepris d'oeuvre missionnaire auprès des populations autochtones. Il a même fallu attendre 1955 pour que les Grecs de Yaoundé aient un temple consacré à leurs liturgies. Parmi les Libanais de l'Afrique de l'ouest, le problème était un peu différent: Maronites dans leur majorité, ils sont donc catholiques, même si leurs cérémonies traditionnelles se célèbrent selon un rite original. Ils pourraient donc participer à la vie des communautés catholiques. Des religieux du Liban avaient entrepris de longue date des tournées parmi leurs compatriotes pour maintenir leur foi, assurer la diffusion de leur culture originale et entreprendre les oeuvres d'entr'aide nécessaires. A Dakar, Notre Dame du Liban, avec la bibliothèque du centre d'études qui lui est joint représente l'un des fruits de cette action. Au Ghana, une église et un couvent constituent de la même façon un foyer spirituel et intellectuel pour la population libanaise. Prêts à adopter la culture du pays où ils vivent, dans certains domaines tout au moins, ces minorités immigrés utilisent l'école

.../...

et accèdent par elle à la culture de type mondial sous ses aspects occidentaux. Les statistiques récentes font défaut. On peut relever qu'en 1958, pour l'ensemble des "Libano-Syriens" de l'AOF le % de personnes munies de diplômes divers, bien que trois fois moindre que celui des Français était cependant non négligeable:

|              | Libanais &<br>Syriens | Français &<br>étrangers | Libanais &<br>Syriens (femmes) |
|--------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------------|
| CEP          | 13,6                  | 30,1                    | 13                             |
| BEP          | 3,2                   | 15,9                    | 2,5                            |
| BAC          | 2,2                   | 13,7                    | 0,8                            |
| DES          | 0,4                   | 6,5                     | 0,1                            |
| CAP          | 0,3                   | 6,2                     | 0,2                            |
| AUTRE        | 0,4                   | 3                       | 0,3                            |
| SANS DIPLOME | 79,9                  | 24                      | 82,5                           |

Pour les Chiites ou les Druzes, la transformation est considérable. Ces groupes montagnards de traditions religieuses originales et parfois persécutés par les Musulmans orthodoxes, étaient repliés sur eux-mêmes, réfugiés dans des montagnes lointaines à l'écart de tout mouvement culturel. Au cours de leur migration, ils découvrent le monde moderne. Le retour de quelques immigrés a eu, au Liban, une influence décisive pour déclencher un début d'évolution parmi ces populations hétérodoxes.

Dans les milieux chrétiens, plus ouverts sur le monde extérieur, l'impact culturel de la migration est probablement moindre.

Les Musulmans libanais ne semblent pas avoir une grande influence sur les milieux autochtones qui les entourent. Cela se comprend aisément puisqu'ils sont presque tous Chiites. Ils peuvent fréquenter les mêmes mosquées que les Sunnites, mais les catégories restent distinctes. D'autres Orientaux (Egyptiens, Irakiens) ou des Maghrébins ont pu avoir un rôle dans l'islamisation. Mais, d'une façon générale, il ne semble pas que la

.../...

minorité immigrée ait eu une grande influence: ce sont des relais spécialisés (prédicateurs, khalifes de confréries, etc) qui ont joué un rôle missionnaire. L'action des commerçants ou artisans immigrés paraît avoir été négligeable. Cela paraît d'autant plus innattendu que tous les auteurs s'accordent à dire que l'Islam s'est diffusé par les commerçants plus que par les conquérants, mais par les commerçants noirs.

Le contact avec la culture négro-africaine ne paraît pas avoir modifié le bagage culturel des Libanais ni des Grecs. C'est le contact avec la culture occidentale qui a eu cet effet. Des mouvements syncrétistes comme le Ba'haïsme ou la Ahmadiya ont pris en Afrique une importance qu'ils ne semblent pas avoir dans le pays qui les a vus naître. La Ahmadiya se présente actuellement comme une organisation essentiellement missionnaire et affirme son orthodoxie musulmane. Son siège est au Pakistan et il est probable que beaucoup des dirigeants de cette secte sont de ce pays. La Ahmadiya possède 40 mosquées au Nigéria, 40 en Sierra Leone, 162 au Ghana, 20 en Afrique orientale, 34 en Indonésie, 2 en Malaisie, 1 en Syrie, 3 aux USA (selon Nasseem Saifi - Our Movement - 1957). Les chiffres montrent bien l'importance de l'Afrique de l'ouest pour ce mouvement. Le christianisme semble être l'objet de ces efforts missionnaires, comme l'indique un livre publié par Mirza Mubarak Ahmad (Our foreign missions). "Ici, en Afrique occidentale, le mouvement Ahmadiya progresse à un tel rythme que les chrétiens, leur cible réelle, ont lancé un cri d'alarme. Ils semblent ne savoir que faire".

Le Ba'haïsme s'efforce également de faire des prosélytes. Il s'agit d'une branche du Chiisme. Née en Iran, il y a une centaine d'années, l'organisation bahaïe s'est installée à Haïfa. Son fondateur, le "Bab", fut martyrisé en 1850. Parmi ses successeurs, Baha'u'llah, puis Abba Effendi Abdul Bahaï, mort à

.../...

Haïfa en 1921, orientèrent leurs efforts vers la Syrie et la Palestine. Mais AbdulBahaï avait visité l'Europe et l'Amerique. Le Ba'haïsme insiste sur son caractère international et sur son aptitude à unifier les grandes religions: "La Révélation est un phénomène continu et progressif. Toutes les grandes religions sont d'origine divine, leurs principes fondamentaux sont en complète harmonie... Le message de Baha'u'llah est un appel à l'unité et non pas une invitation à une nouvelle religion. La foi bahaïe confirme et propage les principes suivants: l'unité du genre humain... l'usage d'une seule langue universelle, auxiliaire de la langue maternelle, la paix universelle qui sera réalisée par un gouvernement mondial... l'accord et l'harmonie de la religion avec la science et la raison, l'éducation universelle et obligatoire, la monogamie... l'égalité des droits sociaux de l'homme et de la femme, la stricte obéissance au gouvernement... le travail accompli dans un esprit de service est élevé au rang de prière..."

Il n'est pas interdit de penser que la migration, en sortant de leurs frontières les montagnards chiïtes, leur a fait prendre conscience des dimensions mondiales des problèmes religieux et a activé chez eux les tendances modernistes. Mais quel est l'impact de tout cela sur la population autochtone? Les chiffres publiés par la Ahmadyia concernent les lieux de culte et non le nombre des convertis.

Une autre influence culturelle doit être signalée, bien qu'au premier abord elle puisse paraître bien ténue. Partout, des boutiques libanaises ou maghrébines offrent aux Noirs des objets inspirés de l'art décoratif oriental. Lampes à verres multicolores, plateaux de cuivre, babouches ou faux tapis d'Orient, tapisseries ou nates (fabriquées en Italie) ornées de scènes tirées du folklore arabe avec des personnages, contrairement à la loi coranique qui proscriit toute représentation d'être animés. Tout cet orientalisme, même s'il est de

.../...

pacotille, véhicule une certaine vision du monde. Il donne aux autochtones de Dakar ou d'Abidjan une idée, fut-elle fausse, de l'originalité culturelle islamique... Ce n'est peut-être pas un hasard si les premiers Chinois ou Indiens que l'on peut repérer à Dakar ou à Abidjan sont également des marchands d'objets exotiques. Resteront-ils cantonnés dans cette spécialité liée à une clientèle rare et riche, surtout européenne, ou bien feront-ils une percée vers un public plus vaste? Il faut se souvenir que les premiers commerçants européens en Afrique ont vendu des objets alors rares (perles de verre ou tissus de fantaisie), que les premiers colporteurs libanais au début de XX ème siècle étaient également marchands de raretés, d'objets de luxe. C'est de ce luxe, de ce superflu, à prendre les choses strictement, qu'est né le commerce international en Afrique. Dans la mesure où il existait, le commerce des denrées nécessaires à la vie était au contraire aux mains de négociants appartenant aux ethnies africaines. Ainsi à Dakar haricots ou céréales sont encore achetés et vendus par des marchands toucouleurs, les Libanais se spécialisant dans les tissus et particulièrement dans les soieries, mousselines, lamés, tous produits de luxe. La spécialisation des Libanais dans l'alimentation pour les Européens va dans le même sens: ce sont produits de luxe pour les consommateurs africains que fromage, pommes de terre et jambon. Il est singulier que par une telle spécialisation, les Libanais deviennent dépendants de l'existence de colonies européennes.

Dépaysés, les immigrés vivent pourtant en petites communautés solides. Le contrôle social demeure donc, même si un élargissement des horizons bouscule les principes moraux ou religieux. Il ne semble pas que ce dépaysement engendre une démoralisation. Ce point devrait être vérifié à travers les statistiques pénales, encore que toutes sortes de délits, économiques en particulier, ne puissent être mis en rapport avec une morale profonde.

.../...

Les conséquences politiques des migrations sont fort complexes. La présence d'une classe de chefs d'entreprises et de commerçants appartenant à une ethnie étrangère risque fort de créer ou d'alimenter une xénophobie. En fait les choses sont plus compliquées. Les déclarations contradictoires des chercheurs ou des hommes politiques africains le montrent bien. Assane Seck, par exemple, écrit que le commerce libano-syrien concurrence avec beaucoup de succès le grand commerce traditionnel - "Cette concurrence s'est beaucoup renforcée depuis qu'avec l'indépendance la solidarité afro-asiatique a élevé leur position face aux Français" (Dakar-Opus cité P. 84). Mais ailleurs il semble voir dans ces Libano-Syriens des auxiliaires de la colonisation: "Le commerce de traite était presque entièrement tenu pas des Libano-Syriens... (du fait) d'une volonté sourde de favoriser ces derniers qui formaient une sorte de classe moyenne entre les colonisateurs et la masse indigène. Les Libano-Syriens constituaient en effet pour les Français des auxiliaires intéressants: d'une part étant étrangers ils ne présentaient aucun danger politique, d'autre part ils avaient des contacts faciles avec les populations dont presque tous parlaient couramment au moins une langue..." (P. 86).

Dans une publication de l'Université d'Abidjan (Commerce de détail dans l'agglomération-Janvier 1973), M. Asseypor Diamba Hauhouot souligne les relations amicales entre les immigrés libanais et les leaders du RDA: "On est loin de prendre ici des mesures semblables à celles adoptées par le gouvernement gabonais qui a limité le rôle monopoleur des Levantins aux commerces de gros et de demi-gros. Cela n'est pas un hasard, car les expatriés libano-syriens se sont établis en Côte d'Ivoire et en particulier dans la zone d'Abidjan depuis longtemps; ils ont, pour la plupart, aidé les dirigeants actuels dans leur lutte contre les excès colonialistes. C'est d'ailleurs cette attitude qui, ajoutée

.../...

aux succès professionnels, a entretenu des rapports pendant longtemps hostiles entre Libano-Syriens et les ressortissants européens". (P. 18)

Les discours de Sekou Touré reprennent les mêmes thèmes. Lorsque furent lancés les grands procès contre les personnalités libanaises du pays, le Président prit la peine d'expliquer les liens d'amitié qui l'avaient uni à ces hommes.

Dans l'administration coloniale, il y n'avait eu un courant de doctrine qui estimait indispensable la présence d'intermédiaires entre Blancs et Noirs, entre civilisation blanche et noire. L'image populaire de Brazza coiffé d'un turban à la mode maghrébine est un symbole qui va plus loin que le pittoresque. Le découvreur du Congo avait quelques réticences devant les missions chrétiennes et aurait estimé que l'Islam fournirait une transition harmonieuse entre les traditions tribales et la civilisation "moderne".

Du temps de la colonisation, l'opinion des Français d'Outre-mer et celle de l'administration ont varié à maintes reprises au sujet des commerçants libanais. Dans la période d'après-guerre en particulier un journal dakarois a mené une violente campagne contre les "Syriens". En effet, dans un climat détendu, le commerçant est appelé "Libanais"; ce mot connote des relations amicales et anciennes. Tandis que l'appellation "Syrien" établit une volonté de distance et de méfiance à l'égard de commerçants que l'on suppose "mercantis", rusés... Cette époque de pénurie de devises, de rationnement de toutes sortes, de contrôles des prix et d'inflation était propice à de telles querelles.

La "solidarité afro-asiatique" peut influencer le comportement des hommes politiques africains, dont les relations sont souvent aussi marquées par l'affectivité que celles des Occidentaux, sont dominées par un calcul économique glacial.

Cependant des relations de xénophobie sont toujours redoutables. "Un discours du Président Bongo, en janvier

1975, où il dénonçait la hasse illicite des prix, a provoqué "selon l'AFP" de violentes manifestations xénophobes au Gabon à l'égard des commerçants étrangers et quelquefois le pillage des magasins. De très nombreux commerçants sénégalais, camerounais, centrafricains, tchadiens et autres ont rapidement évacué la capitale".

Pourtant les Libanais n'ont pas été objets de sévices, sauf en Guinée où des séries de procès à grand spectacle ont préparé des exécutions, des disparitions ou des "suicides".

Pendant la période coloniale, les minorités immigrées avaient obtenu d'être représentées dans les assemblées consulaires. Plustard, avec la fin du mandat de la SDN, l'indépendance des Etats du Levant et bientôt celle des Etats d'Afrique, consulats puis ambassades assuraient la présence d'institutions stables. Il semble que toutes les organisations amicales, culturelles, charitables au sein desquelles les Libanais auraient pu se rencontrer achoppaient devant l'individualisme ou la mésentente. Lorsqu'on connaît la situation religieuse du Liban, où tous les schismes, toutes les hérésies du Christianisme ont trouvé des échos et retrouvent celles de l'Islam, on ne peut s'en étonner. Division des croyances, diversité des cultures et des traditions historiques: on comprend aisément l'individualisme et la difficulté de faire vivre des associations.

Pourtant une certaine entr'aide existe. La solidarité qui règne dans la société commerçante libano-syrienne est à elle seule un facteur de réussite. "Les millionnaires libanais, très nombreux à Abidjan, interviennent quelquefois pour garantir des prêts consentis à leurs compatriotes. De nombreux commerçants n'ont même pas besoin de l'intervention des banques, ils reçoivent d'importants prêts des autres. De telles choses sont inconnues dans les milieux commerciaux africains" (opus cité P. 20-Diamba Hauhouot).

La situation politique des Grecs du Cameroun est différente. Alors que les Libanais ont été depuis François 1<sup>e</sup> en relations

.../...

culturelles et politiques avec la France, la Grèce était, avant guerre, dans l'orbite de la Grande-Bretagne. C'est souvent comme employés de maisons anglaises, ou anglo-helléniques, que les Grecs sont venus au Cameroun. Ils ne peuvent évidemment pas se prévaloir d'une solidarité quelconque avec les peuples afro-asiatiques. Mais, eux aussi, se sont toujours tenus (ou ont toujours été tenus?) un peu en marge de la société coloniale. Cette situation a peut-être créé chez eux des réflexes de solidarité. Pour les Portugais, il semble bien que leur parenté culturelle latine avec les Français les aient amené à une assimilation très rapide.

Un certain nombre de Libanais avait demandé la naturalisation française. Actuellement d'autres demandent la nationalité du pays qui les héberge. Il s'agit là de dispositions juridiques. Une fusion véritable avec la population africaine pose d'autres problèmes. D'abord une question de niveau de vie: même s'ils sont pauvres, les immigrants ont un mode de vie qui les met bien au dessus de la masse, au niveau d'une "classe bourgeoise africaine". D'autre part ils ne sont pas noirs et ne peuvent donc pas se fondre dans la "masse". Les métis, peu nombreux, représentent une catégorie intermédiaire, assimilée dans la plupart des cas aux milieux dirigeants.

C'est dans le domaine de la vie économique, comme on s'en doute, que les conséquences de l'immigration sont les plus nettes et, dans le domaine tout proche des groupes sociaux nés de la vie économique.

Il faut tout d'abord signaler la mobilité sociale caractéristique de ces immigrants: ils viennent pour escalader l'échelle sociale et y parviennent souvent. Ambition, énergie des individus, fluidité des structures sociales sont caractéristiques de ces pays. Il suffit de se référer aux descriptions des années 1910 pour voir les immenses différences. Des Libanais ont été colporteurs jadis, puis boutiquiers sous de médiocres

.../...

paillettes. Ils sont maintenant tous installés dans des boutiques en dur. Des Africains sont colporteurs, dans des conditions meilleures que les Libanais d'antan. Ils gèrent des boutiques villageoises parfois construites en dur et commencent à monter commerces et entreprises en ville... Un mouvement continu d'ascension soulève la totalité du corps social, surtout dans cette catégorie de commerce et d'artisanat. La montée de la "bourgeoisie" noire est continue, même si elle ne dépasse pas la bourgeoisie immigrée.

Les conséquences économiques de l'immigration sont étroitement liées aux conséquences politiques. L'enrichissement des immigrés et la montée d'une classe moyenne africaine ont été déjà cités. L'africanisation des cadres et les réinvestissements sont d'autres aspects.

Il est évident que les bénéficiaires de la migration ont une grande importance pour le pays d'origine. Le Liban ou la Grèce reçoivent certainement de grosses sommes à cause de leurs immigrés. Mais l'apport des Africains dans le total reste bien faible en face de celui de l'Amérique.

La question des investissements et des réinvestissements se pose en toute occasion. En effet, à l'origine historique de l'immigration, le commerce a été la première activité exercée: il n'exige guère d'investissements durables. Les autorités administratives peuvent s'en inquiéter; faute d'investissements, le pays ne profite pas de l'enrichissement et perd une part de profits. D'ailleurs si les commerçants n'investissent pas, ils n'offrent pas de garanties; les faillites sont sans remèdes. Avec l'évolution de la clientèle d'ailleurs, le commerce doit se transformer: aux boutiques qui se contentaient de hangars succèdent, même en brousse, des boutiques construites en dur avec des vitrines, des présentoirs, des étalages. Mais très vite chacun s'est aperçu que les investissements immobiliers étaient profitables; maisons à étages, appartements de bon "standing" qui peuvent être loués à des Européens ou assimilés.

.../...

Les modalités de construction ont beaucoup varié selon les temps et les lieux. Citons à titre de curiosité celles en usage au Gabon: le propriétaire libanais se fait payer une avance de 6 mois de loyer. Avec ce capital, il entreprend la construction. Dans d'autres cas, si le propriétaire gabonais refuse de vendre l'homme libanais obtient, sans acte écrit d'ailleurs, l'usage du sol pour 10 ans. Il construit sur ces terrains et conserve les loyers. Dix ans plus tard, le terrain et ce qui a été bâti dessus fait retour au propriétaire gabonais. Le taux élevé des loyers (300.000 Fr CFA par moins est un prix courant) permet ces spéculations. Tant que dure la prospérité et aussi longtemps qu'affluent les Européens qui entretiennent le besoin de logements. Les Libanais ont effectué d'importants investissements dans les transports. Cela les mènera-t-il, à travers les garages, à une production industrielle?

Les immigrants, fournissent une proportion importante des cadres de l'économie. Avec les générations, ils ont progressé d'échelon en échelon; colporteurs, acheteurs de produits, détaillants et commerçants spécialisés. Certains font maintenant l'import-export. A chaque niveau la qualification intellectuelle s'améliorait. Maintenant cette population va se trouver devant une conjoncture totalement imprévue. Le pétrole a fourni aux Arabes des capitaux énormes. Leur volonté de se hisser au niveau mondial va les entraîner à investir ces capitaux dans le monde entier, et, en particulier, dans le Tiers-Monde où ils souhaitent se créer une place de leaders. On l'a vu déjà à propos des votes de l'ONU, le monde arabe veut s'appuyer sur l'Afrique. La création des diverses "banques de développement" le montre. La "Banque Islamique de Développement" participe au développement d'états ou de communautés islamiques en pays non musulmans. Tchad, Mali, Mauritanie, Nigéria, Sénégal, Liban ont signé l'accord. La création d'une "Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique" a été décidée en 1973 au sommet des non alignés. Le Liban a été des premiers souscripteurs. Des Etats pétroliers, Koweït, Arabie Séoudite, Lybie ont, en outre, lancé des

prêts en faveur de divers projets.

On peut penser que, pour gérer et contrôler toutes ces opérations, des Libanais ou des Syriens immigrés en Afrique seront particulièrement désignés. Arabes de langue, formés par l'école française ou anglaise, des jeunes gens, petits-fils ou arrière-petits-fils des colporteurs de jadis pourront jouer un rôle éminent. Aux postes de décision, dans ce que l'économie moderne a de plus abstrait, ils parachèveront la mise en valeur, entamée à une échelle si modeste par leurs ancêtres.

J. BINET